



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique: le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

STRATEGIES CREOLES

Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne

Nathalie Schon

Université de Manchester

La traduction d'une institution

La production littéraire en créole est de plus en plus importante aux Antilles. Il semblerait que ces publications, même si elles sont encore souvent de caractère artisanal, jouissent d'un regain d'intérêt ces dernières années. Mais l'utilisation du créole est-elle comparable en Martinique et en Guadeloupe et quel est son rapport au français, langue d'écriture traditionnelle ? Le créole doit-il être perçu forcément comme opposé au français ? Lorsque Patrick Chamoiseau explique le créole, s'adressant ainsi aux Français, néglige-t-il pour autant le public antillais ?

On peut distinguer non pas une littérature créole et une littérature française, mais une littérature française créolisante et une littérature française et créole.

Raphaël Confiant a publié de nombreuses nouvelles et romans en créole. Il prend en charge leur traduction ou la confie à des traducteurs proches de sa sensibilité linguistique : *Jik dèyè do Bondyé* (1975), *Bitako-a* (1985), *Kôd Yanm* (1986), *Marisosé*, (1987), *Jik dèyè do Bondyé* (2000).

On note d'ailleurs une réapparition récente des publications en créole : Raphaël Confiant, qui avait abandonné l'écriture en créole dans une volonté d'être lu par un plus grand nombre, renoue ainsi avec l'écriture en créole. La Martinique est-elle plus réceptive à présent à ce type de littérature ou s'agit-il d'un nouvel essai jugé prometteur dans le cadre du développement du GEREC ? Même s'il s'agit de textes écrits auparavant, leur publication actuelle est révélatrice d'un changement de climat culturel.

Les auteurs guadeloupéennes se distinguent de bon nombre de leurs homologues martiniquais par une approche moins exclusive de la langue d'écriture : Maryse Condé et Gisèle Pineau ont choisi le français, Sylviane Telchid le français et le créole de façon simultanée (sa version française ne comporte que peu d'expressions créoles et ce de manière

irrégulière ; on ne peut donc parler de français créolisé comme le pratiquent Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant).

De fait, si la logique des Martiniquais est celle d'une confrontation des langues, celle des Guadeloupéennes correspond plutôt à une coexistence. Des exceptions existent sans doute, mais elles sont étonnamment rares.

Ainsi, la traduction en français « standard » des textes martiniquais en créole vise non pas la pluralité des langues, mais la conquête de l'espace littéraire par le créole. La traduction est considérée comme une béquille amenant le lecteur vers le texte original :

« Traduite en français par des auteurs tels que R. Confiant, R. Jean-Baptiste-Edouard, R. Parsemain et G.-H. Léotin, pour votre plus grand plaisir, Tèrèz Léotin voit ceux-ci réussir admirablement la gageure d'atteindre une totale fidélité quant à la traduction. En effet, il nous est donné à entendre le monde créole. » (Léotin, 1997 : quatrième de couverture).

On notera qu'il s'agit ici de rendre une tradition orale par l'écriture, à qui l'on accorde une fonction de transcription et non de création. On ne peut donc pas parler de deux versions d'une histoire, mais d'une version transposée dans une autre langue. Le récit créole est ainsi placé au centre, la traduction étant par nature secondaire. Il n'est qu'à citer quelques passages de « Pipich pawòl », « Menus propos » en français pour se rendre compte de la volonté de reproduire le créole, afin d'amener le lecteur vers le texte « premier » :

Texte en créole :

« Doubout ora isiya menm, wou ki ka chaché bon nyouz ki ké sa fè'w tjenbé londjè chenn la jounen-an. Wou ki lé jwenn ti listwa grandisèz ki ké sa ba'w lanmen pou monté mach la konésans. Wou ki sa koumandé pawòl – ba'w lè – pou risouvè'w granrèk. » (Op. cit. : 11).

Traduction en français :

« Arrêtez-vous ici même, sans autres limites, vous qui êtes à la recherche de grandes épopées capables de vous faire tenir la mesure d'une journée sans vous lasser de sa longueur. Vous qui recherchez des histoires performantes qui vous aideront à grimper les hauteurs de la connaissance. Vous qui savez faire pression sur la parole pour qu'elle sache vous recevoir aux rangs des érudits grands grecs. » (Ibid. : 41).

Il n'est pas inutile de savoir que Tèrèz Léotin est un membre fondateur du journal créole *Grif-an-tè*, qui parut de 1977 à 1982, et dont le but était de promouvoir l'écriture du créole dans l'esprit du GEREK (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone) créé en 1975 par Jean Bernabé. Raphaël Confiant, responsable des publications du GEREK, fut un contributeur régulier aux pages littéraires et auteur de reportages sociaux pour *Grif-an-tè*. A l'heure actuelle, le GEREK contribue à travers ses publications et son engagement en faveur du CAPES de créole à défendre cette langue, même si les auteurs békés n'adhèrent pas souvent à cette position¹ :

« Notre créole est assurément un signe de reconnaissance, un lien intangible et vivace de notre société antillaise. Pour toutes ces raisons, je ne le considère pas en danger d'extinction. Que tous ceux qui souhaitent s'enrichir en l'apprenant, en l'enseignant, en passant CAPES ou agrégations soient libres de le faire, mais le dispositif législatif actuel semble amplement suffisant pour cela. » (Jaham, 1999 : 9).

Cette critique du projet créoliste est relativement isolée au sein de la revue *Antilla*, créée en 1981, véritable forum pour les défenseurs de la créolité : Raphaël Confiant et Patrick

¹ Le terme « béké » est employé dans son sens socio-culturel. Le Béké se distingue de la bourgeoisie citadine, dont Confiant est un représentant. Sur ces catégories se greffent des identités raciales définies par les auteurs afin de légitimer leurs combats culturels.

Chamoiseau interviennent régulièrement dans ses pages qui font par ailleurs bonne place à la réception de leurs œuvres.

Une polémique s'est dégagée confrontant les créolistes aux chercheurs métropolitains jugés hostiles à leur cause. Ainsi, une publication de Robert Chaudenson qui exprime ses réserves dans *Libération* en ce qui concerne les modalités du choix d'un créole «standard» est aussitôt suivie par des prises de position pas toujours très élégantes de la part du GEREK, notamment dans l'article «Chaudenson et le mammoth» (Confiant, 2001). Ces articles soulèvent la question, très actuelle en Martinique, d'un standard : sera-t-il fondé sur le créole martiniquais ? Le guadeloupéen ? Le guyanais ? Le basilecte créole ? L'acrolecte ? Le mésolecte ? Ces interrogations qui semblent relever du détail renvoient de fait à une politique culturelle précise : le choix d'un créole «standard» commun aux trois, voire aux quatre régions si l'on inclut l'Océan Indien, qui conserveraient leur dialecte ne met pas un terme au débat, puisqu'un individu ou plus probablement un groupe bien précis *choisira* ce «standard» qui finira par s'imposer. Aussi, la question des modalités du choix de ce créole est-elle bel et bien fondée. L'importance du GEREK dans l'organisation du CAPES de créole et la virulence de ses réponses laissent augurer d'un choix politique conflictuel². On notera que cette stratégie de promotion du créole est également critiquée par certains linguistes, notamment par Lambert-Félix Prudent. En effet, celle-ci a tendance à imposer au débat une alternative : créole régionalisé (créole martiniquais et créole guadeloupéen) ou hégémonie du créole martiniquais occupant ainsi la place tant décriée du français.

Dans le même état d'esprit, le GEREK entend s'aligner sur les institutions métropolitaines, telle la dictée de Bernard Pivot. Ainsi, une dictée créole a été organisée sur ce modèle par le GEREK en 1999 : «Dikté kréyol li 15 mé 1999. Lanmou sé an bèl baay, wi ! ». Le texte choisi est un extrait du roman créole de Raphaël Confiant *Bitako-a*.

Par ailleurs, les publications pédagogiques du GEREK se multiplient : *Textes-Etudes et Documents* et *Mofwaz* sont destinées aux enseignants. Les presses universitaires créoles offrent quant à elles un forum à la recherche universitaire. Le programme des créolistes ne laisse pas de doute quant à la place du français dans ces revues, et en particulier au sein d'*Espace créole*, revue publiée depuis 1976 par le GEREK, mais ces efforts, en s'inscrivant dans un cadre institutionnel français, souscrivent à la valorisation d'un certain type de savoir. Ainsi, la promotion des œuvres antillaises créoles vise une reconnaissance éditoriale métropolitaine et une accession de celles-ci au rang de classiques. Cette attitude n'est pas vraiment paradoxale, puisqu'elle confirme la référence à la France jusque dans l'opposition.

L'usage du créole écrit en Martinique reflète le combat culturel, tel qu'il apparaît dans bon nombre d'œuvres littéraires :

« Enfin, il convient d'affirmer qu'Espace créole / Espaces francophones considérera comme faisant partie de son champ légitime d'études toute la littérature antillo-guyanaise de langue française, tant celle d'hier que celle d'aujourd'hui, et n'omettra pas de s'intéresser de près aux littératures francophones du Québec, d'Afrique noire et du Maghreb.

Enfin, toujours dans le même ordre d'idées, la didactique du Français-Langue Etrangère constituera l'un des axes privilégiés de notre réflexion et de nos publications. » (Confiant, 1999 : 1).

La parution récente du n° 9 de la revue chez Ibis Rouge en 1999 traduit l'actualité du combat aux yeux des créolistes, dont les arguments sont largement repris par la plupart des revues culturelles martiniquaises, au demeurant bien plus nombreuses que les revues

² Voir Chaudenson (2000) et la réponse de Confiant dans le dernier numéro de « Gazet sifon blé », <http://www.palli.ch/~kapeskreyol/articles/chaudensonmammoth.htm>

guadeloupéennes. Ainsi, *Karibèl*, fondée en 1991, se fait l'écho des revendications linguistiques, culturelles et politiques du GEREC :

« *Chaque Martiniquais a désormais, confusément peut-être, le sentiment qu'une époque est achevée (...). Celle de l'acceptation des valeurs et des symboles de l'Autre. Adoration du drapeau tricolore. Genuflexion devant la langue française.* » (Dénara, Cabort-Masson, Confiant, 1991 : 3).

Il tente ainsi de renouer avec l'Institut martiniquais d'études créé en 1967 par Edouard Glissant, dont l'action est répercutée dans la revue *Acoma*, parue de 1971 à 1973, dans l'espoir de promouvoir une étude de la société antillaise et de ne plus dépendre du financement de la métropole et de ses exigences culturelles ; on notera toutefois des dissensions à l'intérieur de l'Institut, même si le point de vue « authentique » d'Edouard Glissant s'impose :

« *En réalité, dès la constitution du groupe de recherches en sciences humaines de l'Institut Martiniquais d'Etudes, il s'est établi une scission entre tous ceux qui entendaient faire de la revue soit un espace de liberté totale du discours scientifique (Michel Giraud), soit un espace d'analyse idéologique (André Lucrèce), et tous ceux qui, à la suite d'Edouard Glissant (Hector Elisabeth, Raymond Sardaby ou Marlène Hospice), entendaient formuler des théories de recherche scientifique collectives et proprement antillaises.* » (Fonkoua, 1998 : 115).

Cependant, comme nous l'avons vu, le GEREC s'inscrit bien plus dans le contexte institutionnel métropolitain.

C'est dans ce contexte que l'on assiste, par ailleurs, à la reparution en 1996 de *Fab' Compè Zicaque*, recueil de poèmes en créole, paru en 1950, 1958 et 1976 (voir article originel). Ces textes – dont l'auteur, Gilbert Gratiant, est considéré comme le précurseur du mouvement de la créolité – s'inscrivent dans une revalorisation du créole comme langue d'écriture. Le face à face des poèmes créoles et français est accompagné d'un avertissement au lecteur révélateur :

« *Le lecteur antillais n'aura guère besoin de la traduction, toujours affadissante, même si elle est parfois éclairante. Le métropolitain, lui, pourra commencer par la version française, mais il ne sera au cœur de l'affaire que grâce au créole.* » (Gratiant, 1996 : 52).

On notera enfin la volonté des auteurs créolisants de publier aux Antilles. Ainsi, Tony Delsham, un des auteurs les plus populaires en Martinique, publie sa saga antillaise, écrite en français, mais parsemée de dialogues créoles à vocation réaliste, à Schœlcher aux Editions M.G.G. (Martinique-Guadeloupe-Guyane), qui ne bénéficient que d'un réseau de distribution très restreint en métropole³. La maison Ibis Rouge tente également de se développer aux Antilles (ainsi que dans l'Océan Indien, autres terres créoles) en intégrant dans son catalogue plusieurs œuvres récentes traduites ou conçues dans cette langue : *Don Jan* et *Antigòn* de Georges Mauvois (traductions des pièces de Molière et de Sophocle), *Jik dèyè do bondyè* et le *Dictionnaire des titim et sirandanes* de Raphaël Confiant⁴ :

« *Allant plus loin, ce "drôle d'oiseau" en a profité pour créer une "synergie domienne" autour de lui : Outre-Mer Editions. Rien moins qu'une association d'éditeurs de l'outre-mer fondée à l'initiative de Jean-François Reverzy (Grand-Océan), Gérard Doyen (Orphie), Christophe Malherbe (Ibis Rouge Martinique) et Jean-Louis Malherbe (Ibis Rouge Guadeloupe, Guyane). (...) "Outre-Mer Editions mettra en œuvre tous moyens nouveaux permettant une représentation à Paris et dans l'aire francophone (...)" précise le "géniteur" d'Ibis Rouge.* »

On notera bien sûr le statut culturel particulier conféré à la capitale, présentée comme rivale et conquête future des pays francophones. Les projets de Malherbe, en se concentrant

³ Les éditions M.G.G. était également le nom d'un magazine mensuel de bande dessinée antillaise lancé en 1972 par Tony Delsham et dont le directeur artistique n'était autre que Patrick Chamoiseau.

⁴ Dossier *Edition France-Antilles Magazine*, Semaine du 17 au 23 juin 2000.

sur Paris, reflètent la marginalisation de la province métropolitaine par la ville de l'Édition française. Le calendrier de parution d'Ibis Rouge tient d'ores et déjà compte d'un phénomène parisien : la rentrée littéraire.

Ibis rouge se démarque par son militantisme de la position de l'éditeur guadeloupéen Jator, créé en 1952, qui délaisse l'action politique du lendemain de la départementalisation pour une action plus détachée :

« *Jator est de tous les combats pour l'émergence de la spécificité Caribéenne. L'enseigne est ainsi la première à diffuser les œuvres d'auteurs tels que Frantz FANON, Aimé Césaire, Guy Tirolien, Joseph Zobel.* ». En 1984, l'éditeur abandonne le militantisme de ses débuts : « *L'accent est alors mis sur l'animation culturelle : signatures et présentations d'auteurs, débats, conférences, voyages culturels se multiplient. Le Conseil Général confie à Jator l'organisation du Forum du Livre dans le cadre du premier FESTAG.* »⁵

On citera, enfin, la maison Désormeaux à Fort-de-France, créée en 1971, qui aborde le rôle du créole à travers des ouvrages de référence comme son dictionnaire encyclopédique de la Caraïbe, publié en 1992, auquel participent notamment certains défenseurs locaux de la langue tels Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, Jean Bernabé, mais aussi des spécialistes non antillais, en majorité français, comme Marie-Christine Hazaël-Massieux et Jean-Pierre Jardel, qui contribuent à légitimer le choix du créole en attestant de son statut de *langue établie* et de parole à conquérir.

La problématique centre-périphérie illustrée à travers le jeu des publications et des maisons d'éditions sert de fait le refus de l'exotisme, bien plus que l'inverse. L'exotisme semble bel et bien être considéré comme un obstacle à toute affirmation culturelle.

Bien entendu, il existe des points de vue dissidents dans chaque île : on remarquera la ligne éditoriale de la *Nouvelle Revue des Antilles*, radicalement opposée au discours du GEREK, tant du point de vue politique que linguistique. Ainsi, la symbolique des Lumières est reprise pour distinguer un camp progressiste éclairé et un camp réactionnaire incohérent, comme l'indique le titre d'un article éditorial d'Edouard De Lépine : « *Contre l'obscurantisme, oser dire tout ce qu'on croit vrai* »⁶. Le comité de lecture est en outre composé de l'écrivain Xavier Orville, récemment décédé, et des universitaires Lambert Félix Prudent et Roger Toumson, peu favorables aux thèses du GEREK. Xavier Orville, influencé dans ses romans par le réalisme merveilleux latino-américain, opte pour une écriture poétique en français, dont l'onirisme et non pas l'origine sociale subvertit l'ordre établi :

« (...) *les miroirs n'eurent plus de reflets ; les couverts transpirèrent dans les tiroirs ; les toiles d'araignées relièrent les rues et, de part et d'autre du marché, les disques d'interdiction de stationner s'inversèrent, en invitant les rêves à se coaguler sur place.* » (Orville, 1985 : 34-35).

Lambert Félix Prudent doute de l'efficacité de la transcription du créole adoptée par le GEREK, à partir des travaux de Jean Bernabé, même auprès d'un lectorat local, d'une part peu habitué à cette orthographe et d'autre part dérouté par les néologismes de Raphaël Confiant et de Patrick Chamoiseau. Roger Toumson, enfin, s'appuyant sur Aimé Césaire, ne considère pas la langue créole comme unique expression de la culture antillaise, ni comme vecteur privilégié, encore moins unique, de la subversion.

⁵ *Historique*, <http://www.jator.com>.

⁶ « L'ignorantisme d'aujourd'hui, qui considère l'enseignement comme un des plus dangereux produits d'exportation du colonialisme, n'est pas à une contradiction près. La première de ces contradictions, c'est que les meilleurs d'entre les ignorantistes sont des diplômés, souvent de haut niveau et pas peu fiers de l'être, de l'enseignement qu'ils condamnent. Par quel miracle ont-ils échappés aux effets d'un poison absorbé pendant si longtemps et à si haute dose ? » (Lépine, 1988 : 1).

En effet, le danger de la création d'une nouvelle norme créolisante existe. Une telle entreprise signifierait institutionnaliser la révolte et ainsi établir une négation de toute différence à l'intérieur de la société antillaise⁷.

La conquête du centre français semble donc présenter bien plus de périls que de gains.

Si les revues guadeloupéennes sont moins présentes sur le devant de la scène littéraire, elles parviennent néanmoins à articuler un discours divergent de la majorité des publications martiniquaises. Ainsi, *Dérades*, « revue caribéenne de recherches et d'échanges », dont le titre est inspiré par le poème « Dérade » de Daniel Maximin, publié dans le premier numéro, exprime un refus de la problématique centre-périphérie, telle qu'elle est abordée en Martinique :

« *Dérades*, donc. (...) »

Notre revue sera ainsi portée par ce refus des illusions, pied à pied, à l'inverse de ces recherches de projet qui se sont lassées, je crois, dans ce va et vient du paradis perdu au paradis retrouvé. Nous voudrions que cheminent ici les désirs multiples et intenable, délivrés à la fois de la querelle des origines, des nécessités d'un destin, de la rigidité de la norme. » (Maragnès, 1997 : 1).

La revue *Caré*, qui a cessé de paraître en 1982, traduisait une sensibilité comparable. Ainsi, Daniel Maragnès exprimait dès 1975 son refus des définitions identitaires :

« *Que le lecteur ne s'étonne pas si un texte dit autre chose que celui qui le précède : chacun parle d'où il est, et va où il veut. Nous ne sommes pas des partisans du dogmatisme théorique. »* (Maragnès, 1975 : 6).

Les revues antillaises reproduisent donc bel et bien le clivage culturel entre la Martinique et la Guadeloupe ; toutefois, l'on peut penser qu'avec l'Internet de nouvelles revues verront le jour, moins liées aux institutions qui les publiaient jusqu'alors, nuanciant ainsi le rôle accordé au créole.

Littératures antillaises, littératures créoles

Quels sont les rapports du créole et du français dans les romans de ces auteurs ?

Dans les romans de Marie-Reine de Jaham, seule auteur békée présente sur la scène littéraire, le créole est certes valorisé, mais il n'entre pas en conflit avec le français. Toutefois, une sphère distincte lui est accordée – celle du peuple – qui, elle, s'oppose souvent à la sphère des planteurs privilégiant le français.

Le problème de la traduction ne se pose pas pour cet auteur. Cette position renforce le rapport centre-périphérie par ses références permanentes à la métropole à travers l'imitation notamment d'un français châtié (jugé propre à certains milieux aisés parisiens), comme dans la mise en avant de la différence des origines (les aventuriers békés font face aux commerçants établis de métropole). Ainsi, le créole est utilisé pour renvoyer à un parler populaire, auquel s'identifie le personnage principal dans *Le maître-savane* lorsqu'il entend s'opposer à la métropole et affirmer son pouvoir sur ses représentants :

« - *Monsieur Mithois, dit-il d'un ton amusé, connaissez-vous notre proverbe : bœuf douvant bouè d'lo nette ?*

- *A vrai dire, non, souffla l'autre interloqué.*

- *Bien sûr ! Où avais-je la tête ! J'oubliais que vous n'êtes pas du pays. Certaines de nos finesses vous échappent. Ce proverbe signifie : les bœufs qui sont devant boivent de l'eau propre. En langage zoreille pour vos lecteurs du Monde (les journalistes locaux*

⁷ « L'idée est de doter la communauté d'un corpus de textes reflétant une norme immanente, découplée de l'étymologie et permettant de lutter contre la gallicisation » (Prudent, 1989 : 72). Pour un recensement de la littérature en créole voir Prudent, 1983 : 29-54.

pouffèrent), cela veut dire : les premiers arrivés sont les premiers servis. Eh bien ! monsieur Mithois, il se trouve que nous sommes les premiers arrivés... » (Jaham, 1991 : 218).

Le style de cet écrivain, que Jean-Louis Joubert estime propre à celui des séries télévisées de sagas américaines (abondance des dialogues, descriptions réduites au minimum, accumulation de péripéties dramatiques), s'inscrit dans une tradition de rapprochement économique des Etats-Unis d'Amérique qui permettrait aux Békés de contrer la métropole (Joubert, 1996 : 119-121). La quatrième de couverture, malgré son apparence anodine, résume à merveille cette position : « Marie-Reine de Jaham, qui conte si bien la Martinique, y passa son enfance et son adolescence avant d'aller vivre à New York, puis à Paris ».

On peut constater chez Raphaël Confiant une utilisation du créole dans les dialogues avec un récit en français créolisé :

« *“Sacré vyé chaben ki ou yé ! Sakré chaben prèl si ! Chaben, tikté kodenn ! Chaben tikté kon an fig mi ! Foutém-walikan, chaben sé an mové ras Bondié pa té janmen dwèt mété anlè latè !”* (Espèce de mauvaise race de chabin ! Espèce de chabin aux poils suris ! Chabin au visage tacheté comme un coq d'Inde ! Chabin tiqueté comme une banane mûre ! Fous-moi le camp, les chabins sont une mauvaise race que Dieu n'aurait jamais dû mettre sur la terre !) » (Confiant, 1993 : 34).

Le créole est employé dans une volonté de réalisme local, et ce dans le but d'affirmer la validité du centre antillais. L'usage du créole comme langue exclusive de l'écriture littéraire et la conjugaison du créole et du français créolisé procèdent d'une même logique de subversion du français «standard» par le créole. On se rappellera que Raphaël Confiant a écrit ses premiers romans en créole, pour adopter ensuite le français créolisé de Patrick Chamoiseau. Ce geste s'explique par un pragmatisme économique et culturel, car écrire en français créolisé, signifie aux yeux de Confiant atteindre un public antillais et français (« français » étant entendu comme dénomination culturelle et non politique ; elle désigne l'identification au continent). Le créole subit donc une métamorphose par souci d'efficacité. D'aucuns reprocheront à Confiant un choix jugé autodestructeur. On doit, en tous les cas, le distinguer de la voie empruntée par les auteurs guadeloupéens :

Version française :

« *Titine aurait-elle pu s'imaginer qu'un jour tant de bouleversements surviendraient dans sa vie ? Elle qui pensait que cette vie n'était qu'un sillon tout droit qui ne regardait ni devant ni derrière. Elle qui croyait que sitôt sa nubilité atteinte, sa deuxième existence commencerait sur la grande habitation ; là où sa sueur coulerait du petit matin jusqu'au finissement du jour ; là où la sueur de ses parents et de ses arrière-parents n'avait pas arrêté de se répandre du lever au coucher du soleil.* » (Telchid, 1994a : 95).

Version créole :

« *Si yo té di Titin on jou tousa biten té ké rivé-y an vi a-y, i pa té ké jen kwè sa. Pas, dépi i té toupiti, pou-y vi a-y té ja tou trasé : i té ké travay asi bitasyon dépi i té ké pran on ti laj é plita, i té ké mayé épi Tijòj.* » (Telchid, 1994b : 102).

L'usage du créole en Guadeloupe se différencie des pratiques martiniquaises, car dans la version française les traces de créole sont sporadiques et ne correspondent pas à une logique interne du récit (tandis que chez Chamoiseau, le peuple parle créole et les Békés un français châtié), elles ne correspondent pas non plus à une utilisation réelle. On ne sent pas de conflit, ni d'interaction entre les langues.

L'écriture de Patrick Chamoiseau ne correspond pas tout à fait à cette conception de la littérature antillaise. Dans *Chronique des sept misères*, le rapport à la langue – française et

créole – est ironique. Chamoiseau joue avec les registres de la langue, souvent dans la même phrase au point que celle-ci en perd presque toute cohérence. Il renvoie de la sorte dos à dos les représentants du peuple et des institutions. Ses personnages jouent un rôle que l'écrivain s'empresse de perturber en les faisant trébucher sur leurs phrases préparées :

« *Il était dommage, disait l'abbé, qu'on enterrât les morts près de la croix du carrefour, autour des fromagers, et même derrière les champs où, bien entendu, Notre Seigneur n'avait pas le temps d'aller repêcher leur âme.* » (Chamoiseau, 1986 : 29).

L'abbé adopte un style soutenu qu'il ne maîtrise pas suffisamment ou qui ne lui est pas habituel. La familiarité d'« aller repêcher leur âme » contraste singulièrement avec l'imparfait du subjonctif : « qu'on enterrât »⁸.

La découverte des voies du Seigneur confère au prêtre une assurance en totale contradiction avec son insécurité rhétorique, mais le coup de grâce porté à son autorité est asséné par Phosphore, propriétaire d'une parcelle convoitée par l'Église. Ce dernier ne cède le terrain qu'après avoir mis en évidence l'impuissance de l'abbé :

« *Le curé lui intima l'ordre de sortir. Phosphore répondit au représentant de Dieu qu'il pouvait aller chier car le terrain est à moi, même si je vous ai laissé mettre vos machins dessus.* » (Op. cit. : 29-30).

Le passage abrupt du style indirect et indirect libre au style direct marque également un changement de sphère linguistique, sociale et culturelle ; on passe de l'univers de l'ecclésiaste à celui du modeste travailleur, « *un de ces nègres dont les parents, ou même les arrière-grands-parents, n'avaient pas fréquenté le moindre béké ou métis* » (ibid. : 29). En effet, la narration quitte la norme du français « classique » pour un argot calqué sur le registre familier de la phrase créole, traduite sans fard. En fin de compte, Phosphore et son fils Pipi demeurent indifférents à la cartographie des Békés et s'enferment dans un mutisme définitif : « *Il quêtait la rumeur des jungles dans une alchimie vitreuse de savane pétrifiée* » (ibid. : 261).

Ce roman se distingue de *Texaco*, par la place faite au doute et à l'ironie. L'épilogue de *Chronique des sept misères* est d'ailleurs moins optimiste que le dernier roman de Patrick Chamoiseau. S'il ne fait aucun doute que le héros revendique un destin en dehors de l'univers de la plantation et du clergé à travers la vente symbolique des produits du jardin créole, cette identité est menacée de disparition. Finalement, le monde d'hier dont l'exotisme s'exprime dans un langage à la fois créole et français, est remplacé par de nouvelles habitudes tout aussi étrangères :

« *De plus, le gardien municipal a livré nos brouettes au camion de la voirie, amer peut-être de nous imaginer dans cette belle vie de France où alluvionnent les disparus, et – messieurs et dames bonsoir – il nous est très agréable de ne pas le détromper.* » (Ibid. : 240).

Ce qu'il faut retenir, c'est une instabilité dans le choix de la langue. Il s'agit là sans doute d'un choix artistique, mais ce dernier n'en est pas moins l'expression d'un auto-exotisme. Celui-ci est intégré dans une logique de centre-périphérie, adoptée par Patrick Chamoiseau, prix Goncourt 1992 avec *Texaco* et co-auteur de divers manifestes créolistes, dont le plus célèbre est *l'Éloge de la créolité* avec Raphaël Confiant et Jean Bernabé, pour mieux combattre la marginalisation du créole, même s'il n'est pas certain dans ce roman, qu'il le fasse dans un but d'homogénéisation linguistique et culturelle.

Le créole s'affirme, certes, comme identité ancrée dans le langage du romancier – son indépendance se traduit par son usage irrévérencieux du français – mais l'écrivain fait plus que traduire une quelconque « âme » créole. Le français, qui ne domine plus le récit, occupe encore une place de choix :

⁸ Voir également l'analyse linguistique de Marie-Christine Hazaël-Massieux (1988 : 118-131).

« Chamoiseau insère le plus souvent la traduction dans le texte, l'isolant cependant dans une parenthèse. La traduction n'est pas systématique, même celle des phrases (par exemple la formule "apa couyonnad" qui signifie "c'est pas de la blague" n'est pas traduite). (...) Mêmes traduites, les phrases ne le sont jamais littéralement, ni complètement : la traduction se contente d'en donner la teneur. (...) Chamoiseau laisse le créole exister par lui-même. C'est un choix différent que fait Gauvin, tentant d'intégrer davantage le créole au français. » (Deltel, 1992 : 185-186).

Patrick Chamoiseau confirme le rôle du créole pourvoyeur d'authenticité dans ses prises de position politiques. Ainsi, la langue s'inscrit-elle dans une vision globale du monde antillais :

« Ce système exclut tout ce qui ne lui est pas conforme, ou propice, et se révèle incapable de comprendre ou d'admettre la nécessité de la moindre audace ; il prolifère ainsi jusqu'à ce qu'il s'asphyxie lui-même. Au fur et à mesure qu'il s'épuise, ce système génère pourtant des pulsions évolutives par lesquelles, paradoxalement, il se maintient. Revendiquer un statut sans concevoir un projet global n'est pour nous qu'une pulsion évolutive. Pas un écart déterminant. » (Chamoiseau et al., 2000 : sans pagination).

Cependant, malgré les nuances à apporter, on notera qu'une tendance différente se dessine en Guadeloupe.

Les auteurs guadeloupéens se préoccupent beaucoup moins du rôle de la langue créole dans le maintien ou dans l'abolition du centre métropolitain. Le créole ne joue pratiquement aucun rôle dans l'œuvre de Gisèle Pineau (sauf peut-être dans *Espérance Macadam*, expérience toutefois rapidement abandonnée) et de Maryse Condé. Ernest Pépin, écrivain et chargé de mission au cabinet du Conseil culturel de la Guadeloupe, a formulé ce désintéret pour la conquête du pouvoir symbolique suprême :

« Ce n'est pas le créole qui fait de l'ombre au français mais bel et bien le français qui "terrorise" le créole. D'un trait de plume, alors que l'Etat avait célébré en grande pompe le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le président de la République efface la reconnaissance légale d'une des créations les plus originales des fils de l'esclavage. Les langues, heureusement n'ont pas besoin de reconnaissance légale pour exister et pour exprimer les réalités spécifiques d'une communauté. Mais, tout de même, elles pourraient en tirer un prestige, une autorité, une force publique, un surcroît de rayonnement qui eût été profitable à l'équilibre de tous. Le temps des langues mineures est fini depuis belle lurette et s'ouvre devant nous le temps multilingue de toutes les poétiques de la relation. » (Pépin, 1999 : sans pagination).

En effet, si les romans d'Ernest Pépin font bel et bien une place au créole, ils illustrent l'esprit de coexistence linguistique énoncé par le critique. Cependant, ceci ne doit pas masquer les conflits culturels qui apparaissent dans la littérature guadeloupéenne, mais qui ne s'articulent pas par une conquête, linguistique, du centre :

« Pour la première fois de ma vie, je n'avais pas de commission pour les tambours. Mon cœur recevait son contentement dans la fontaine ouverte qu'était devenue pour moi l'aveugle. Nous marchions main dans main parmi les ordures et les montagnes de débris. (...) Elle me conduisait avec sûreté et j'oubliais qu'elle habitait aussi un autre monde que le mien. » (Pépin, 1996 : 225).

Le narrateur part à la conquête d'une créolité qu'il n'oppose pas à la culture française. Finalement, il joue du tambour, métaphore de l'identité déracinée et plurielle par son rythme saccadé et mystérieux pour l'amateur, mais il ne voit pas le préfet qui l'écoute. Le tambour se répond.

Ainsi, dans presque tous les romans martiniquais étudiés, la transgression linguistique, intentionnelle ou non, exprime le rapport a-normal à la culture et donc un potentiel subversif qui peine à se dégager du clivage dichotomique : dominé-dominant. Le créole est donc perçu par ces auteurs comme un vecteur d'authenticité, même si son opposition radicale au français

laisse deviner une ambiguïté, rejetée afin de mieux y remédier. Nous avons vu que par « littérature créolisante », il faut entendre une littérature qui entend placer le créole en position centrale. La distinction entre une littérature martiniquaise créolisante et guadeloupéenne française ou créole est donc confirmée à travers leur rapport à l'institution, tel qu'il se reflète dans l'écriture et notamment dans le choix de la langue ou des langues. Il ne s'agit bien sûr que d'une tendance ; certains auteurs modifient quelque peu leur vision de la littérature antillaise, car ils sont avant tout des créateurs individuels.

Le point commun entre ces auteurs est la thématization directe ou indirecte d'une insécurité culturelle, tantôt traitée avec humour, violence ou détachement. L'auto-exotisme antillais semble s'exprimer par un véritable jeu de masques culturels, dont les enjeux sont également structurels.

Bibliographie

- ANONYME, 1997, « Editorial », dans *Dérades*, n° 1, décembre.
- ANONYME, 2000, *Dossier Edition France-Antilles Magazine*, Semaine du 17 au 23 juin.
- ANONYME, sans date, « Historique », <http://www.jasor.com>
- CHAMOISEAU P., 1986, *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard.
- CHAMOISEAU P., DELVER G., GLISSANT E., JUMINER B., 2000, « Manifeste pour refonder les DOM », dans *Le Monde*, vendredi 21 janvier.
- CHAUDENSON R., 2000, « Les créoles à l'épreuve du CAPES », <http://www.palli.ch/~kapeskreyol/articles/chaudenson.htm>.
- CONFIANT R., 1993, *Ravines du devant-jour*, Paris, Gallimard.
- CONFIANT R., 1999, *Espace créole*, n° 9, Martinique, Guadeloupe, Ibis Rouge.
- CONFIANT R., 2001, « Chaudenson et le mammoth. Réponse de R. Confiant suite aux attaques contre sa personne par R. Chaudenson dans le dernier numéro de "Gazèt sifon blé" », <http://www.palli.ch/~kapeskreyol/articles/chaudensonmammoth.htm>.
- CORZANI J. (dir.), 1992, *Dictionnaire encyclopédique des Antilles et de la Guyane*, Fort-de-France, Désormeaux, 7 vol.
- DELTEL D., 1992, « La créativité du créole dans le roman de langue française : Patrick Chamoiseau et Axel Gauvin », *Convergences et divergences dans les littératures francophones*, Paris, L'Harmattan, pp. 182-200.
- FONKOUA R., 1998, « Instituer le savoir des Antilles aux îles : l'Institut Martiniquais d'Etudes et la revue Acoma », dans D. de Ruyter-Tognotti, M. van Strien-Chardonneau (éds.), *Le roman francophone actuel en Algérie et aux Antilles*, CRIN 34, pp. 103-119.
- GRATIANT G., 1996, « Note liminaire concernant la lecture du créole » dans *Fables créoles et autres récits*, Paris, Stock, pp. 52-53.
- HAZAËL-MASSIEUX M.-C., 1988, « A propos de *Chronique des sept misères* : une littérature en français régional pour les Antilles », dans *Etudes créoles*, vol. XI, n° 1, Montréal, CIEC, AUPELF, ACCT, pp. 118-131.
- JAHAM R de, 1999, « Pinalie, touche pas à ma constitution » dans *Antilla*, n° 841, 16 juillet.
- JAHAM M.-R. de, 1991, *Le maître-savane*, Paris, Robert Laffont.
- JOUBERT J.-L., 1996, « Note de lecture : Marie-Reine de Jaham La grande béké » Notre Librairie, n° 127, Paris, Clef, Juillet-Septembre, pp. 119-121.
- LEOTIN T. Ora lavi, 1997, *A fleur de vie, Ouvrage bilingue créole-français*, Paris, L'Harmattan.
- LEPINE E. de, 1988, « Contre l'obscurantisme, oser dire tout ce qu'on croit vrai », dans *Nouvelle Revue des Antilles*, n° 1, Fort-de-France, p. 1.

- MARAGNES D., 1975, «Editorial», dans *Centre Antillais de Recherche et d'Etudes*, n° 1, mars, Bourg Abymes, Guadeloupe, p. 1.
- ORVILLE X., 1985, *Le marchand de larmes*, Paris, Grasset.
- PEPIN E., 1996, *Tambour-Babel*, Paris, Gallimard.
- PEPIN E., 1999, «Les langues régionales nourrissent l'imaginaire. Laisser passer le créole ! », dans *Libération*, 2 juillet.
- PRUDENT L. F., 1983, « Les problèmes d'émergence d'une littérature créole antillaise » dans *Itinéraires et contacts de cultures, Littératures insulaires : Caraïbes et Mascareignes*, vol. 3, Paris, L'Harmattan, pp. 29-54.
- PRUDENT L. F., 1989, «Ecrire le créole à la Martinique : norme et conflit sociolinguistique », dans R. Ludwig (éd.), *Le créole français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp. 65-81.
- TELCHID S., 1994a, « Mondésir » *Ecrire la « parole de nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard.
- TELCHID S., 1994b, « Mondézi » *Ecrire la « parole de nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli